

13 mai 1662 – Coût ?? des héritiers de feu Jacques Libéros et Jean Libéros marchand – Notaire Ponsin (1662–1663) 3E8976 folio 60.

11604

Comme soit auprès que feu Antoine Libéros de son vivant marchand de...

11605

...la ville de Monfort diocèse de Lectoure, sénéchaussée d'Armagnac par son testament du 18 août 1637 reçu par maître Mathieu Sabathier notaire dudit Monfort ait institué es héritiers ?? et universels Jacques et Bernard Libéros frère du défunt aussi marchand dudit Monfort en ?? Jean Libéros aussi son fils et de feu Catherine Mapart sa femme, la somme de 1000 livres pour les droits de légitimité et qu'il pouvait ?? ?? ?? ?? et conséquemment duquel ?? les sieurs Jacques et Bernard Libéros frères et héritiers ayant procédé à la division des biens de leurs père par moitié suivant et conformément au testament ledit Jean avait fourni ?? devant le sénéchal d'Armagnac pour être payé de son droit à lui appartenant ?? a promis ?? ?? qu'il devait...

11606

laquelle instance avait ?? ?? ?? les parties ?? ?? les héritiers dudit feu Antoine Libéros père

...Ce jourd'hui 13 mai 1662 dans la ville de Monfort après midi régnant Louis par la grâce de dieu roi de France et de Navarre par devant moi notaire royal soussigné présent les témoins bas nommés constituent en leurs personnes **Gracie Broqueville** veuve audit feu Jacques Libéros son mari comme mère pitoyable de feu défunt dudit feu Jacques Libéros laquelle de son bon gré, franche et libérale volonté a laissé et laisse audit Jean Libéros marchand son beau-frère icelle présent et acceptant pour ?? de la moitié des droits...

11607

qu'il a perçu précédemment sur la moitié du ?? dudit feu Antoine leur père advenu au feu Jacques par la division et partage fait entre lui et le dit Bernard savoir être une pièce de terre juridiction dudit Monfort lieu dit Guigoult de la Contest de 28 places et ??

contenant confronté du levant chemin public, midi et septentrion terre de Dominique Lafitte couchant terre de Antoine Artigau et dudit Lafitte, plus autre terre qui fallait affecter en vigne en la juridiction de la ville de la contenance de 4 places 12 escats confronté du levant et septentrion vigne de ?? ?? midi chemin public et couchant vigne de Vidau Larose laquelle pièce de terre ladite Broqueville lui laisse pour son droit maternel des quels ?? ?? ledit Jean Libéros par la tradition...

11608

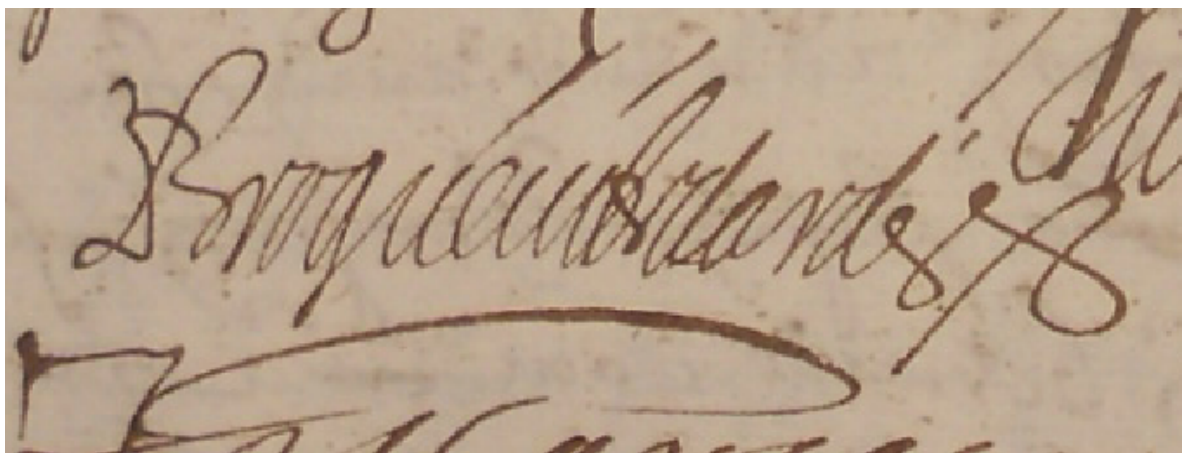
des termes du présent contrat promettant les faire jouir à lui (2 lignes) déclarant ledit Jean Libéros avoir reçu dudit feu Jacques Libéros le surplus de ses droits et moyens ou le sieur Jean Libéros son frère pour conter et satisfait de la moitié de ses droits conservant ladite position a venir audit Jacques par la substitution fait audit Bernard la quittance et promesse

10 lignes

... à l'obligation de ?? ?? des biens présents et avenir ?? soumis aux rigueurs de la justice et ainsi lui promis et juré.

Présent maître Bertrand Lauzéro avocat en la cour et Jean Martet maître fusilier dudit Monfort à ?? habitant signé avec ledit Libéros, ladite Broqueville a dit ne savoir et moi et le sieur Jean Broqueville sieur d'Encadré.

Signature de Jean Broqueville sieur d'Endardé (m. Cotignon)

A close-up photograph of a handwritten signature in dark ink on aged, yellowish paper. The signature is written in a highly stylized, cursive script, characteristic of the 17th or 18th century. The letters are interconnected, with long, sweeping flourishes. The signature appears to be 'Jean Broqueville sieur d'Endardé', as indicated by the caption. The ink is dark brown or black, and the paper shows signs of age and wear.